



DIAGNOSTIC DU SECTEUR PRIVÉ

CRÉER DES MARCHÉS EN CÔTE D'IVOIRE

Mobiliser le secteur privé pour appuyer la
transformation économique de la Côte d'Ivoire

Résumé Exécutif

Septembre 2020



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

LA BANQUE MONDIALE
IBRD · IDA

IFC

Société Financière
Internationale

À PROPOS DE LA SFI

La Société Financière Internationale (SFI), membre du Groupe de la Banque mondiale, est la plus importante institution mondiale d'aide au développement dont les activités sont axées sur le secteur privé dans les pays en développement. Créée en 1956, la SFI est contrôlée par les 185 pays qui en sont membres et définissent ensemble sa politique. La SFI a accumulé six décennies d'expérience sur les marchés les plus difficiles du monde. Grâce à sa présence dans plus de 100 pays, un réseau composé de centaines d'institutions financières et environ 2 000 clients du secteur privé, la SFI est particulièrement bien placée pour créer des opportunités là où elles font le plus défaut. La SFI utilise son capital, ses compétences et son influence pour aider le monde à mettre fin à l'extrême pauvreté et à promouvoir une prospérité partagée.

© International Finance Corporation 2020. Tous droits réservés.

2121 Pennsylvania Avenue, N.W.
Washington, D.C. 20433
www.ifc.org

Dans le cadre de la refonte du Système de comptabilité nationale (SCN), le Ministère ivoirien du Plan et du Développement a annoncé la disponibilité à partir de février 2020 des comptes nationaux révisés de la Côte d'Ivoire pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018 (estimation). Ces nouvelles estimations cherchent à mieux refléter le poids réel de l'économie ivoirienne, y compris l'économie informelle. Il en ressort un accroissement significatif des activités économiques par rapport aux estimations préalables : le PIB est réhaussé à 29,955 milliards FCFA en 2017 et 32,063 milliards FCFA en 2018 (estimation), contre respectivement 22,151 milliards FCFA et 23,900 milliards FCFA précédemment. Plusieurs ratios économiques et financiers ivoiriens évoluent favorablement : (i) pour ce qui est des équilibres budgétaires, avec un déficit budgétaire et un taux d'endettement public réduits (dette publique/PIB), (ii) pour ce qui est des comptes extérieurs, avec un déficit réduit du compte courant et de la balance commerciale, (iii) pour ce qui est de certains ratios économiques, tels que le PIB par tête (rehaussé) ou de la part du secteur tertiaire dans l'économie. D'autres ratios économiques, tels que l'intensité en IDE (IDE/PIB) et les taux de recouvrement fiscal (recettes fiscales/PIB), sont plus faibles que précédemment.

The material in this work is copyrighted. Copying and/or transmitting portions or all of this work without permission may be a violation of applicable law. IFC does not guarantee the accuracy, reliability or completeness of the content included in this work, or for the conclusions or judgments described herein, and accepts no responsibility or liability for any omissions or errors (including, without limitation, typographical errors and technical errors) in the content whatsoever or for reliance thereon.

The findings, interpretations, views, and conclusions expressed herein are those of the authors and do not necessarily reflect the views of the Executive Directors of the International Finance Corporation or of the International Bank for Reconstruction and Development (the World Bank) or the governments they represent.

This publication uses U.S. spelling. All mentions of dollars refer to U.S. dollars, unless otherwise indicated.

Photos: Cover and inside page, Dasan Bobo/The World Bank.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Après une longue période de troubles civils culminant en 2011, la Côte d'Ivoire a connu une phase de croissance économique exceptionnelle. De 2012 à 2018, la croissance du PIB s'est établie en moyenne à 8 %, soit un taux supérieur à la quasi-totalité des pays comparateurs. Fait crucial : près de la moitié de la croissance s'explique par une productivité plus élevée – une première depuis les années 1980, lorsque la Côte d'Ivoire se classait parmi les pays africains les plus performants avec une industrie manufacturière en plein essor et de solides indicateurs de développement humain, notamment dans le domaine de l'éducation.

Néanmoins, la crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19, survenue en Côte d'Ivoire en mars 2020, est venue ajouter un défi supplémentaire au développement économique et social du pays – et alors que la forte croissance économique commençait tout juste à porter ses fruits en termes de réduction de la pauvreté. Outre ses effets sanitaires immédiats dont on souhaite qu'ils soient les plus faibles possibles grâce à la réaction rapide des autorités, cette épidémie peut avoir un effet important sur l'économie ivoirienne, le budget de l'Etat mais aussi le secteur privé.¹ S'il est encore trop tôt pour analyser l'impact de cette épidémie, il sera d'autant plus important pour la Côte d'Ivoire, à l'issue de cette crise, de déployer des moyens innovants afin de relancer la croissance, (re)créer des emplois et donner de l'espoir à sa population.

L'un des axes à suivre devra être le renforcement du rôle du secteur privé dans l'économie et le développement d'opportunités d'investissement qui généreront la croissance et l'emploi nécessaires. Le Diagnostic du Secteur Privé (DSP) en Côte d'Ivoire s'intéresse donc à la manière dont les autorités ivoiriennes peuvent identifier, prioriser et mettre en place les réformes nécessaires à la sortie de crise, tenant compte de l'évolution du paysage économique mondial et des nouvelles opportunités qu'offrent la réorganisation des chaînes de valeurs et la transformation digitale.

CONTEXTE DU PAYS

Cinq éléments positifs ont caractérisé la forte croissance ivoirienne enregistrée depuis 2012:

- i. **L'accélération des investissements publics, qui a contribué à réduire les déficits d'infrastructures.** La concrétisation de partenariats public-privé (PPP) fructueux rendue possible grâce à un cadre réglementaire favorable, a permis de renforcer les infrastructures énergétiques et de transports du pays.
- ii. **La forte croissance de la production agricole et la diversification naissante des exportations agricoles** (fruits et noix de cajou, caoutchouc), résultat d'une politique volontariste et de mesures audacieuses pour améliorer les mécanismes de fixation des prix afin d'allouer une plus grande partie des recettes aux producteurs. L'agriculture, qui représente environ 23 % du PIB ivoirien et emploie près de 45 % de la population active (73 % en zone rurale), contribue à près des deux tiers des exportations du pays. Concernant le revenu minimum garanti aux producteurs, les agriculteurs bénéficient depuis 2013 d'une meilleure rétribution pour leur labeur grâce à la décision de leur garantir au moins 60 % des prix des produits de base sur les marchés internationaux.²

- iii. **L'augmentation des investissements directs étrangers (IDE)** résulte de l'amélioration progressive de l'environnement des affaires, comme l'atteste les progrès réalisés dans le classement « Doing Business » de la Banque mondiale.
- iv. **L'amélioration continue de l'accès aux services numériques.** L'écosystème des technologies de l'information et de la communication (TIC) s'est considérablement amélioré en Côte d'Ivoire, comme en témoigne l'ascension du pays dans le classement pertinent du Forum économique mondial.
- v. **L'amélioration de l'accès à l'électricité à un prix relativement bas** – parmi les plus bas en Afrique de l'Ouest. Bénéficiant de centrales électriques à gaz et de capacités hydroélectriques à moindre coût, la Côte d'Ivoire a quasiment achevé l'électrification des zones urbaines et atteint en 2016 un taux d'électrification général du pays remarquable de 92 %, avec une baisse des coûts de raccordement. Il est par ailleurs prévu que tous les villages de plus de 500 habitants soient raccordés à l'électricité d'ici la fin 2020 ; le taux de couverture, qui était de 33 % en 2011, a été porté à 69 % en 2019. Ainsi, le nombre d'abonnés à l'électricité est passé de 1 à 2,4 millions de 2011 à 2019.

La pauvreté en Côte d'Ivoire est en diminution constante depuis 2012. Le taux de pauvreté, en augmentation depuis plus de trois décennies (de 10 % de la population en 1985 à 48,9 % en 2008 selon les enquêtes auprès des ménages), atteignait 55,4 % de la population en 2011, après une décennie de conflits civils et politiques. Dans un contexte de rattrapage économique et d'avancée des réformes, la pauvreté a depuis fortement diminué, passant à 44,4 % de la population en 2015, et 39,5 % en 2018.³

Néanmoins la richesse générée ces dernières années est en grande partie concentrée à Abidjan : les inégalités territoriales, en particulier les taux de pauvreté plus élevés dans les régions Nord et Centre du pays, demeurent une préoccupation majeure. Par ailleurs, les résultats en matière de développement humain ne sont pas pleinement à la mesure de la forte croissance du PIB: dans les domaines de l'éducation et de la santé, la Côte d'Ivoire accuse un certain retard par rapport aux moyennes de sa région et des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Malgré des dépenses publiques considérables en matière d'éducation, les résultats en termes de scolarisation et d'acquisition de compétences restent en deçà des attentes.⁴ Le Programme Social du Gouvernement (PSGouv) 2019-2020 lancé par les autorités vise précisément à accélérer le rythme de réduction de la pauvreté et à rendre la croissance économique plus inclusive, à travers des actions sociales ciblant les populations vulnérables et mettant l'accent notamment sur la santé, l'éducation, l'accès à l'eau potable et à l'électricité ainsi que les infrastructures de base.

Les exportations ivoiriennes restent dominées par les matières premières. En 2018, les cinq principaux produits d'exportation (cacao, caoutchouc, noix de cajou, or et pétrole brut) représentaient 75 % des recettes d'exportations du pays. La part des matières premières dans les exportations ivoiriennes (81 % en moyenne sur la période 2015-2018) est l'une des plus élevées par rapport à ses pays « pairs » structurels, et bien plus élevée que celle des pays de comparaison comme le Vietnam ou le Maroc. De plus, contrairement au Vietnam, la part des produits manufacturés dans le panier des exportations ivoirien est restée constante autour de 15-20 % au cours des deux dernières décennies. La forte concentration de matières premières dans le panier des exportations ivoirien rend ce dernier vulnérable aux risques climatiques et aux fluctuations des prix des produits de base.

La forte croissance économique de la Côte d'Ivoire s'est accompagnée d'une stabilité macroéconomique, et l'économie ivoirienne a démontré sa résilience face aux chocs extérieurs et intérieurs. Sur la base des nouveaux comptes nationaux publiés en 2020, avec un déficit budgétaire de 2,3 % du PIB en 2019 (inférieur à la norme de l'UEMOA de 3 % du PIB), le poids de la dette publique ivoirienne en pourcentage du PIB atteindrait 37,8 %, la dette extérieure représentant 60 % de la dette totale. Si le paiement des intérêts de la dette (en tant que part des recettes totales) reste relativement élevé, à 10 %, l'analyse de la soutenabilité de la dette publique, conduite conjointement par le FMI et la Banque mondiale, conclut à un risque de surendettement « modéré » de la Côte d'Ivoire.

ÉTAT DES LIEUX DU SECTEUR PRIVÉ

Le secteur privé ivoirien est caractérisé à la fois par un important secteur informel et un nombre relativement élevé de grandes entreprises. Le secteur informel représente 80 à 90 % de l'emploi total, un chiffre comparable aux autres pays d'Afrique de l'Ouest. Toutefois, la Côte d'Ivoire est l'un des pays ouest-africains disposant d'entreprises manufacturières de taille. Les 20 premières entreprises du secteur agro-alimentaire formel représentent, par exemple, 98 % du chiffre d'affaires du secteur, signe d'un marché relativement concurrentiel.

Il est important de noter que les niveaux d'investissements privés et d'IDE restent inférieurs à ceux des pays d'Afrique subsaharienne et des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, même si la mobilisation de l'investissement privé s'accélère, en particulier dans le secteur agro-alimentaire. La part des IDE dans le PIB ivoirien était en moyenne de 1,4 % sur la période 2015-2018, alors qu'elle atteignait des niveaux beaucoup plus élevés dans les pays de comparaison comme le Vietnam (6 % du PIB) et le Maroc (2,8 % du PIB). Les IDE sont principalement concentrés dans les secteurs des télécommunications, de l'agro-alimentaire et des industries extractives (hydrocarbures).

Avec des marges de manœuvre budgétaires insuffisantes pour éradiquer la pauvreté et atteindre les objectifs de développement du pays, il est nécessaire de mieux exploiter les opportunités pour le secteur privé dans les domaines où la Côte d'Ivoire a un avantage comparatif. Le défi majeur pour la Côte d'Ivoire est de créer des emplois de qualité pour sa population croissante de jeunes et de réduire les inégalités territoriales. Alors que le taux de chômage calculé selon les normes de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) est inférieur à 7 % de la population active, il est deux fois plus élevé chez les jeunes diplômés, en milieu urbain, alors que les situations de sous-emploi restent fréquentes.⁵

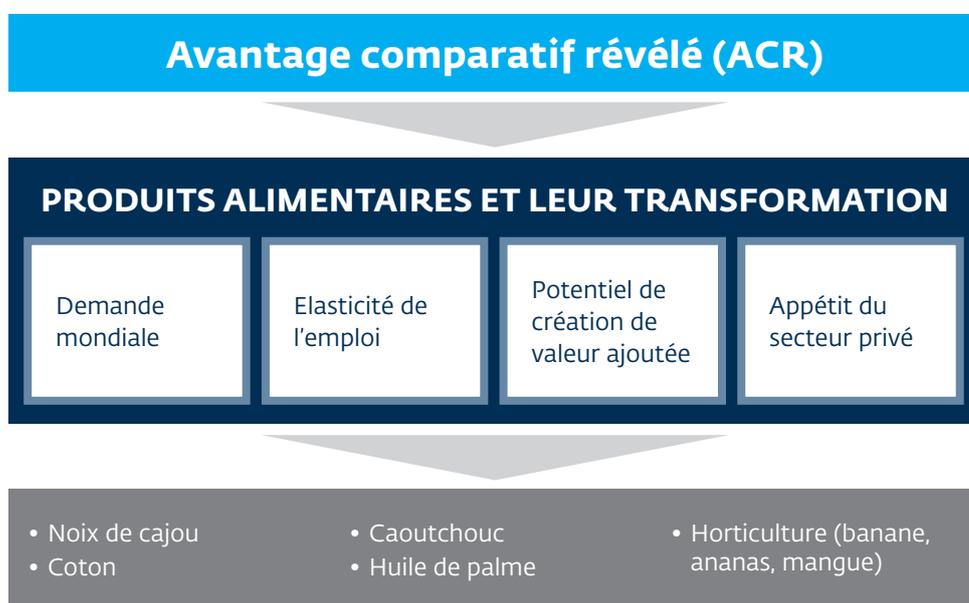
Le Diagnostic du Secteur Privé en Côte d'Ivoire examine les possibilités pour le secteur privé de contribuer plus substantiellement aux objectifs de développement du pays. À cet égard, le DSP vise à identifier : (a) les possibilités d'accroître les investissements du secteur privé au cours des cinq prochaines années dans les secteurs pouvant avoir un impact significatif sur le développement ; (b) les obstacles et les risques transversaux et sectoriels à la réalisation de cette croissance ; et (c) les mesures nécessaires pour éliminer ces contraintes et concrétiser ces possibilités.

POSSIBILITÉS DE CROISSANCE DU SECTEUR PRIVÉ

Pour identifier les secteurs à fort potentiel de croissance, porteurs de diversification et de création de valeur, le Diagnostic du secteur privé ivoirien a utilisé cinq critères : (a) l'avantage comparatif révélé (ACR) ; (b) l'évolution de la demande mondiale ; (c) l'élasticité de l'emploi dans le(s) dit(s) secteur(s) ; (d) les perspectives de valeur ajoutée au niveau national, par exemple par la diversification dans des secteurs manufacturiers connexes ; et (e) l'expérience et l'intérêt du secteur privé.

Sur la base de ces critères (Graphique ES.1), l'agriculture, l'agro-transformation et le secteur manufacturier ont été identifiés comme des secteurs à fort potentiel de croissance. Face à la déforestation croissante et aux changements climatiques, il est impératif que la Côte d'Ivoire diversifie sa production agricole au-delà du cacao, et s'oriente vers une transformation agro-alimentaire et une production industrielle connexe à plus fortes valeurs ajoutées. La transformation locale des matières premières est, par ailleurs, un puissant facteur de réduction des coûts de transport vers les grands marchés européens et américains, créant des chaînes de valeur plus courtes et plus durables qui répondent à la demande croissante de traçabilité des produits, des agriculteurs aux consommateurs finaux. De plus, les secteurs du tourisme et de la santé, qui ont un potentiel significatif en termes de croissance et de création d'emplois, sont confrontés à des défis spécifiques qui font l'objet d'une évaluation séparée en Annexe.

GRAPHIQUE ES.1 MÉTHODOLOGIE D'IDENTIFICATION DES SECTEURS PRÉSENTANT DE FORTES OPPORTUNITÉS



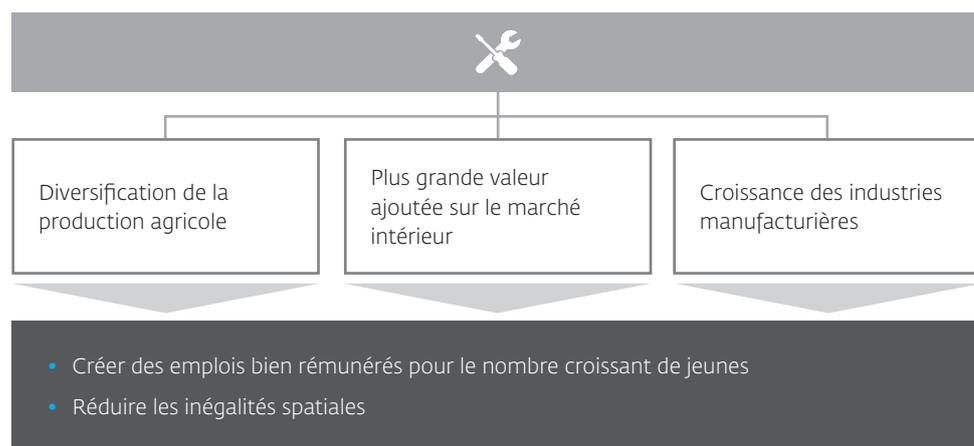
Les secteurs prioritaires pour la diversification économique et la création de valeur ajoutée au niveau national pourraient être la noix de cajou, le coton, l'horticulture, le caoutchouc et l'huile de palme. Les dotations en ressources naturelles de la Côte d'Ivoire – précipitations abondantes et disponibilité d'eau douce et de terres hautement arables – et les infrastructures existantes sont de nature à favoriser une grande variété de cultures. La part des exportations ivoiriennes au niveau mondial pour les cultures prioritaires, telles que la noix de cajou et l'horticulture, a augmenté ces dernières années, suggérant que le pays dispose d'un avantage comparatif. Les perspectives de la demande pour ces produits sont favorables car l'augmentation des revenus dans les pays en développement, y compris dans la sous-région, modifie les modes de consommation. Ces produits ont un potentiel important pour servir de base à la diversification vers des produits dérivés associés. L'égrenage et la transformation de la noix de cajou et du caoutchouc constituent des activités à forte intensité d'emploi – y compris pour les femmes, par exemple dans la transformation de la noix de cajou et du coton – qui contribueraient également, à réduire les disparités entre le Nord et le Sud ainsi que les inégalités de genre.

Par ailleurs, la réduction des barrières tarifaires et non-tarifaires introduite dans le cadre du nouvel Accord de libre-échange continental africain offre de nouvelles opportunités de croissance pour les industries manufacturières du caoutchouc, des cosmétiques et des matières plastiques. Le secteur manufacturier ivoirien, dominé par des industries à faible technologie, n'a pas pleinement bénéficié de l'ouverture des marchés régionaux et mondiaux. Une fois mise en œuvre, la nouvelle zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) ne stimulerait pas seulement les échanges intra-africains d'un montant estimé à 70 milliards de dollars EU d'ici 2040⁶, mais fournirait également à la Côte d'Ivoire un meilleur accès aux grands marchés de consommation existants en Afrique du Sud, en Éthiopie, au Kenya et en Angola. Pour tirer pleinement parti de la libéralisation des échanges, la Côte d'Ivoire devra d'abord relever les cinq défis transversaux identifiés.

CONTRAINTES TRANSVERSALES AU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ

Cinq contraintes transversales (ou « déficits ») ont été identifiées en comparant l'environnement des affaires ivoirien avec celui de pays de comparaison, tels que le Vietnam et le Maroc : (a) l'environnement des affaires ; (b) un déficit d'accès au financement ; (c) un déficit en matière de transports et de logistique ; (d) un déficit de connectivité numérique ; et (e) un déficit de compétences professionnelles. Le Graphique ES.2 montre de quelle manière ces contraintes identifiées affectent la performance des secteurs prioritaires sélectionnés.

GRAPHIQUE ES.2 CONTRAINTES TRANSVERSALES AU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ EN CÔTE D'IVOIRE



Sur un horizon de cinq ans, il sera essentiel pour la Côte d'Ivoire de s'attaquer en priorité à ces goulets d'étranglement si elle veut exploiter pleinement son secteur privé et l'orienter vers de meilleurs résultats de développement.

L'environnement des affaires

L'économie de la Côte d'Ivoire est caractérisée par des niveaux élevés d'informalité et un degré limité de concurrence dans plusieurs secteurs. La formalisation des entreprises est un défi en raison de la lourdeur des procédures d'octroi de licences d'exploitation, de mise en conformité fiscale, ainsi que des quatre autres déficits décrits ci-dessous : les grandes entreprises ont davantage de possibilités de surmonter les insuffisances en matière d'accès au financement, aux transports et à la logistique, aux services numériques et à une main-d'œuvre qualifiée. Plus précisément, l'impôt synthétique, conçu pour améliorer la conformité fiscale des petites entreprises et/ou entreprises informelles, peut inciter celles-ci à rester petites et informelles⁷. Concernant la politique de la concurrence, bien que la mise en œuvre de la loi sur la concurrence se soit améliorée, la concurrence axée sur le marché est restreinte dans plusieurs secteurs, notamment dans l'immobilier et l'importation de produits raffinés. Cela contribue à une augmentation des prix par rapport à un équilibre concurrentiel et crée des barrières à l'entrée sur le marché pour les nouvelles entreprises.

Si des progrès notables ont été réalisés en matière de gestion et de gouvernance des entreprises publiques, leur prédominance dans quelques secteurs de l'économie ivoirienne freine la concurrence. Le gouvernement ivoirien détient toujours une part du capital de nombreuses entreprises, notamment la raffinerie, SIR (49 %) ; la société de transport public (60 %) ; la télévision nationale, RTI (98 %) ; la loterie nationale (80 %) ; la compagnie aérienne nationale, Air Côte d'Ivoire (58 %) ; ainsi que l'Agence de gestion foncière, AGEF (35 %) – bien que selon les textes en vigueur, il n'existe aucun traitement préférentiel offert aux entreprises d'État censées concurrencer les sociétés privées dans les mêmes conditions.

Par ailleurs, malgré les progrès significatifs accomplis dans l'amélioration de l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire, des faiblesses persistent en ce qui concerne la réglementation des affaires et l'incidence de la corruption.⁸ Selon l'Enquête auprès des entreprises réalisée en 2016, 86 % des entreprises, notamment dans les secteurs des transports, du commerce et du tourisme, se plaignent des inspections excessives de certains organismes gouvernementaux - dont l'efficacité et la justification sont parfois considérées comme douteuses. Le niveau de corruption perçue ainsi qu'un cadre juridique et institutionnel qui doit continuer à être renforcé peuvent dissuader les investisseurs privés et contribuent à encourager les activités informelles. Enfin, la tenue des élections présidentielles en octobre 2020 et les appréhensions liées à la future orientation politique et économique du pays créent un climat d'attente de la part des investisseurs.

Accès au financement

Bien que la Côte d'Ivoire possède l'un des secteurs financiers les plus développés de la CEDEAO, le crédit bancaire reste fortement concentré et reste hors d'atteinte pour de nombreuses PME ivoiriennes, notamment agricoles. Le déficit de financement des PME ivoiriennes a été estimé à 2,4 milliards de dollars EU en 2017⁹. Le crédit disponible est souvent assorti de taux d'intérêt supérieurs au taux moyen de retour sur investissement et nécessite des garanties importantes souvent prohibitives pour la plupart des agriculteurs et des PME. Une raison importante de la faible extension du crédit s'explique par le fait que les banques commerciales peuvent facilement être rentables en investissant dans des obligations d'État à forte rentabilité.

L'accès au crédit est particulièrement limité pour le secteur agricole. Les banques privées sont réticentes à accorder des prêts aux petits exploitants ruraux car ils sont jugés trop risqués en raison de faibles niveaux de capitalisation, de l'instabilité des flux de revenus, de l'absence d'historiques de crédit formels, de la difficulté à évaluer leur capacité de remboursement, de l'absence de garanties telles que des titres fonciers, de l'influence de facteurs exogènes tels que les conditions météorologiques et enfin des moyens juridiques limités pour faire respecter les contrats.¹⁰

Les principaux obstacles au développement du secteur financier ivoirien sont les suivants : i) une faible mobilisation des dépôts ; ii) une faible inclusion financière ; iii) une faiblesse de l'infrastructure d'information sur le crédit ; iv) le besoin d'approfondir les marchés des capitaux ; et v) une disponibilité limitée des services financiers numériques.¹¹

Transport et logistique

Dotée d'un secteur des transports relativement développé, la Côte d'Ivoire a pour objectif de devenir une plaque tournante du transport et des échanges pour l'Afrique de l'Ouest. Au cours des cinq dernières années, le gouvernement et le secteur privé ont investi plus de deux milliards de dollars EU pour moderniser/réhabiliter les infrastructures de transport après plus d'une décennie de sous-investissement causé par la crise politique prolongée. La Côte d'Ivoire a également été l'un des premiers pays d'Afrique de l'Ouest à utiliser efficacement les PPP dans le secteur du transport avec la concession d'infrastructures ferroviaires, aéroportuaires et de ponts. L'infrastructure de transport ivoirienne est particulièrement importante pour les pays enclavés voisins, tels que le Mali et le Burkina Faso, qui y acheminent leurs importations et exportations —et le corridor côtier Abidjan-Lagos de près de 1000 km qui relie certaines des villes les plus dynamiques d'Afrique sur le plan économique (Lagos, Accra et Abidjan).

Les principales contraintes à une plus forte participation du secteur privé dans le secteur des transports sont, notamment : i) le besoin d'améliorer les capacités opérationnelles au niveau du Port Autonome d'Abidjan (PAA) ainsi que l'entretien du réseau routier national ; ii) un équilibre sous-optimal du marché du transport routier qui a entraîné des coûts de transport élevés et des barrages routiers. En outre, bien que la Côte d'Ivoire ait mené à bien des projets d'infrastructure de transport par le biais de d'accords de PPP/concessions, le cadre réglementaire des PPP nécessiterait d'être affiné.

Connectivité numérique

La connectivité numérique en Côte d'Ivoire est inégale territorialement et relativement coûteuse. Alors que les indicateurs suggèrent une amélioration des conditions pour le secteur des TIC, qui n'a cessé de croître au cours des dernières années pour contribuer à hauteur de 8 % du PIB en 2017 (contre 3,3 % du PIB au Sénégal), la croissance de la connectivité numérique en Côte d'Ivoire a surtout bénéficié à la population urbaine aisée et instruite. L'accès à la connectivité numérique est entravé par la couverture limitée des systèmes d'identification nationaux. En Côte d'Ivoire, en 2018, seulement 59 % de la population (de plus de cinq ans) disposait d'un identifiant, or les certificats de naissance sont une condition préalable annuelle à la scolarisation.

Les principaux obstacles à une plus grande activité du secteur privé dans le secteur de l'économie numérique sont les coûts élevés des services numériques en raison de la faible concurrence, de la faiblesse et de l'inégalité territoriale de l'infrastructure de connectivité numérique et les faibles niveaux de littératie numérique.

Compétences professionnelles

Malgré les améliorations apportées, le système éducatif n'est pas suffisamment équipé pour préparer au travail les jeunes actuellement scolarisés ou déscolarisés. Au-delà des compétences de base, les jeunes n'ont souvent pas les compétences spécifiques (générales et techniques) nécessaires pour être plus productifs sur le marché du travail, y compris en tant que travailleurs indépendants. L'Université et l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels (EFTP) sont le maillon faible du système éducatif ivoirien. Si l'accès demeure un problème, le nombre de diplômés du secondaire devant tripler d'ici 2030, la qualité et la pertinence des programmes d'enseignement constituent des défis encore plus importants. Les diplômés de l'enseignement supérieur ont beaucoup de difficultés à trouver un emploi, les employeurs s'interrogeant sur la qualité des programmes universitaires, notamment les Brevets de Technicien Supérieur (BTS), un programme professionnel de deux ans.

Les principaux obstacles à la participation du secteur privé dans le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle sont le besoin d'affiner la vision stratégique sur la manière de collaborer avec le secteur privé dans la fourniture de services d'éducation et de formation; les difficultés des établissements d'enseignement privés à exercer ; des programmes de subvention qui ne favorisent pas la responsabilisation, entraînent des résultats d'apprentissage sous-optimaux; un manque d'enseignants qualifiés et un mauvais accès au financement.

TABLEAU ES.1 RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES

Le tableau ci-dessous résume les contraintes transversales et les interventions prioritaires recommandées.

OPPORTUNITÉS	CONTRAINTES	INTERVENTIONS PRIORITAIRES	HORIZON TEMPOREL
ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES			
Simplifier les processus pour augmenter la formalisation	Procédures d'enregistrement lourdes et complexes dans les secteurs-clés.	<ul style="list-style-type: none"> Rationaliser les processus d'approbation encouragerait une plus grande formalisation. 	<ul style="list-style-type: none"> Court terme
Réformer la législation fiscale pour encourager la formalisation	<i>L'impôt synthétique</i> incite les entreprises à rester petites par effet de seuil, car les prélèvements fiscaux augmentent considérablement une fois les entreprises immatriculées.	<ul style="list-style-type: none"> Réviser le code des impôts afin de réduire progressivement, puis éliminer les incitations fiscales génératrices de distorsions. 	<ul style="list-style-type: none"> Moyen terme
Développer une vraie politique de concurrence	L'UEMOA et la Commission de la concurrence manquent de ressources et de capacités pour faire appliquer les règles anti-monopole.	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les ressources de l'UEMOA et de la Commission de la concurrence, y compris la formation initiale du personnel technique. Examiner le rôle des entreprises publiques dans les secteurs où un rôle important du secteur public n'est peut-être pas nécessaire. Réviser le cadre législatif pour renforcer le rôle des autorités nationales de la concurrence (UEMOA). 	<ul style="list-style-type: none"> Court terme Court terme Moyen terme

Renforcer la politique de lutte contre la corruption et la fraude	La perception de la corruption et de la fraude demeure une préoccupation pour les entreprises.	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les ressources et capacités de l'Agence nationale de lutte contre la corruption et des institutions judiciaires dans la détection des cas de corruption et leur poursuite en justice. 	<ul style="list-style-type: none"> Moyen terme
Mener à bien l'aménagement des zones industrielles et de nouvelles zones économiques spéciales	Les zones économiques spéciales nouvelles sont insuffisamment développées, alors que les zones industrielles existantes sont saturées et souffrent de congestion.	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer le développement des zones industrielles et de nouvelles « zones économiques spéciales » dans une vision cohérente et dynamique du développement territorial, soutenue par des infrastructures-clés (transports, énergie et communications). Mobiliser des fonds et ressources à l'aménagement du foncier à vocation industrielle et assurer la pérennité financière des projets – sous forme de « PPP » avec la participation de grands investisseurs piliers. 	<ul style="list-style-type: none"> Court terme Court terme
ACCÈS AU FINANCEMENT			
Encourager la financiarisation de l'épargne	Faible mobilisation des dépôts : le manque de confiance du public dans les institutions financières et l'absence d'un cadre pour les agents bancaires limitent l'utilisation des agents par les banques.	<ul style="list-style-type: none"> Le cadre réglementaire régissant l'utilisation des agents, établi par la BCEAO, pour surmonter les réticences des banques et des institutions de microfinance à y avoir recours. Remplacer le patchwork de KYC par un niveau de KYC clairement fondé sur le risque (BCEAO). Offrir des services d'éducation financière destinés aux exploitants agricoles afin de les informer sur l'accès aux prêts et les coûts. 	<ul style="list-style-type: none"> Moyen terme Court terme Long terme
Accroître le taux de pénétration des services financiers numériques	Niveau insuffisant de numérisation des paiements gouvernementaux.	<ul style="list-style-type: none"> Garantir l'égalité d'application de la taxe sur les transactions numériques et les paiements d'argent mobile entre les banques et les émetteurs de monnaie électronique (EME). Progresser dans la numérisation des paiements gouvernementaux. 	<ul style="list-style-type: none"> Court terme Moyen terme
Améliorer le financement de l'agriculture	<p>Concentration élevée du crédit bancaire et réticence des banques à accorder des prêts aux petits exploitants agricoles, jugés trop risqués.</p> <p>Liquidités dominantes dans les chaînes de valeur agricoles.</p> <p>Liens limités des institutions financières avec les agriculteurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Procéder à la numérisation des chaînes de valeur agricoles (avec l'appui du Groupe BM aux exploitants/coopératives agricoles et à l'agro-industrie) afin d'établir un historique de crédit. 	<ul style="list-style-type: none"> Moyen terme

Développer les marchés de capitaux pour le financement à long terme de l'économie	<p>Fragmentation du marché de la dette souveraine.</p> <p>Allocation excessive du portefeuille à la dette souveraine et aux investissements immobiliers spéculatifs par les fonds de pension.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la courbe des taux de référence, des règles d'éligibilité des garanties et des mécanismes de transfert ; diversifier les sources de revenus de la bourse régionale avec plus d'entreprises cotées et une gamme de produits étendue. • Réviser les règles de répartition des actifs applicables aux fonds de pension et aux compagnies d'assurance afin de réduire leur surexposition à la dette souveraine et au marché de l'immobilier. • Renforcer l'expertise et les capacités des régulateurs financiers régionaux (CIMA, CIPRES, CREPMF) et de leurs membres sur les instruments financiers et les techniques de gestion de portefeuille et de gestion des risques. • Adopter un cadre clair pour l'autorisation des comptes off-shore et engager un dialogue avec la BCEAO sur les politiques d'accès aux instruments de couverture du risque de change afin d'améliorer le climat de l'investissement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Moyen terme • Court terme • Moyen terme • Court terme
TRANSPORT ET LOGISTIQUE			
Améliorer l'efficacité opérationnelle des ports	<p>La durée excessive de dédouanement du fret crée une incertitude quant aux temps de transit.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Automatiser totalement le dédouanement du fret en transit ferroviaire et routier. • Effectuer des contrôles douaniers aléatoires du fret, par opposition à la vérification de 100 % actuellement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Court terme • Court terme
Accélérer la formalisation du transport routier	<p>Industrie dominée par de petits opérateurs et des opérateurs informels.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formaliser l'industrie du camionnage par des normes d'entrée plus strictes. • Mettre en place un régulateur unique pour l'ensemble des activités de transport, dont l'immatriculation des conducteurs, des véhicules et des entreprises. 	<ul style="list-style-type: none"> • Moyen terme • Moyen terme
Encourager le renouvellement de la flotte	<p>La vieille flotte de camions (85 % des camions ont plus de 10 ans) reflète la faible rentabilité des camionneurs qui adoptent un comportement visant à optimiser les profits à court terme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Établir un programme de mise à la casse de camions obsolètes et élaborer des facilités de financement pour des camions neufs (éventuellement avec des facilités de refinancement / partage des risques offertes par la SFI). 	<ul style="list-style-type: none"> • Moyen terme
Promouvoir une concurrence fondée sur le marché	<p>Le coût de la livraison de conteneurs à Abidjan est l'un des plus élevés au monde.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre le décret de libéralisation de la livraison des conteneurs en accréditant les opérateurs qui répondent aux critères stipulés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Court terme

Réduire le nombre d'intermédiaires dans le secteur des transports	Les intermédiaires (syndicats et « coxeurs ») augmentent les coûts. Pénurie de fret de retour en raison du déséquilibre entre les exportations et les importations.	<ul style="list-style-type: none"> Adopter un système d'échange de fret (volontaire) pour le partage d'informations et pour faire correspondre la demande et l'offre de fret. 	<ul style="list-style-type: none"> Moyen terme
CONNECTIVITÉ NUMÉRIQUE			
Réduire la « fracture numérique »	Inégalités importantes dans l'accès à l'infrastructure numérique, en particulier dans les régions les plus pauvres du Nord.	<ul style="list-style-type: none"> Mettre à niveau le réseau principal de haut débit à large bande au niveau national. 	<ul style="list-style-type: none"> Moyen terme
Renforcer la concurrence dans le secteur des TIC	L'intensité de la concurrence sur le marché des télécommunications est faible.	<ul style="list-style-type: none"> Permettre l'entrée sur le marché de la téléphonie mobile en réservant de la bande de fréquences à un nouvel entrant potentiel, en autorisant le marché secondaire de la bande ou en encourageant l'entrée d'opérateurs de réseaux mobiles virtuels. 	<ul style="list-style-type: none"> Moyen terme
Réduire les coûts de la connectivité numérique	Un seul opérateur de pylônes indépendant et manque de partage de l'infrastructure entre les opérateurs de réseaux mobiles.	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la concurrence dans le secteur des pylônes en obligeant les opérateurs de réseaux mobiles à céder des actifs des pylônes. 	<ul style="list-style-type: none"> Court terme
COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES			
Améliorer les résultats de l'apprentissage	Le programme de subventions ne favorise pas la concurrence, car les subventions sont indépendantes du rendement du programme.	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un système d'expérimentation avec des bons d'achat afin d'encourager la qualité dans le secteur privé et de réduire les coûts. 	<ul style="list-style-type: none"> Moyen terme
Réduire les barrières à l'entrée pour le secteur privé	Le manque de consistance dans l'application des normes aux fournisseurs privés décourage les nouveaux arrivants.	<ul style="list-style-type: none"> Assurer des paiements rapides aux écoles. Rationaliser les procédures de création d'un nouvel établissement scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Court terme Court terme
Développer la formation technique et professionnelle	Accès insuffisant à la formation professionnelle.	<ul style="list-style-type: none"> Étendre le système de subventions aux programmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP). 	<ul style="list-style-type: none"> Moyen terme
Renforcer la professionnalisation des enseignants	Monopole de l'État sur la formation des enseignants.	<ul style="list-style-type: none"> Associer le secteur privé à la formation professionnelle des enseignants et des formateurs. 	<ul style="list-style-type: none"> Moyen terme

NOTES

- 1 Face à l'irruption de l'épidémie de COVID-19 sur le territoire ivoirien en mars 2020, le Gouvernement ivoirien a adopté très tôt un plan de riposte sanitaire ainsi qu'un plan de soutien économique, social et humanitaire. Ce dernier plan, dont le montant représente environ 5 % du PIB ivoirien, vise à soutenir les ménages et les entreprises les plus affectés par la crise, notamment en sauvegardant l'outil de production et l'emploi et en préparant la reprise économique.
- 2 Sur la période 2011-2019, les revenus distribués aux paysans s'élevèrent à 21,177 milliards de FCFA pour les cultures de rentes et à 23,000 milliards de F CFA pour les cultures vivrières.
- 3 En raison de différences dans les méthodes de calcul et de changements dans la conception des enquêtes sur les ménages, les séries de taux de pauvreté de 1985 à 2008 ne sont pas comparables à celles de 2011 à 2018. Les taux de pauvreté de 2011 et 2015 sont estimés en utilisant une méthodologie comparable à celle de 2018. Les communications précédentes des autorités gouvernementales ivoiriennes indiquent des taux de pauvreté légèrement différents (46,3% en 2015 et 37,2% en 2018).
- 4 Les conclusions sont fondées sur les dernières données disponibles lors de la préparation du présent rapport.
- 5 Le taux de chômage officiel se base sur les normes de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Dans le contexte ivoirien, peu d'actifs peuvent se permettre de ne rien gagner et ceux-ci se retrouvent souvent dans des situations de travail indépendant à faible productivité. Selon le Diagnostic sur l'emploi en Côte d'Ivoire réalisé par la Banque mondiale (2017), 77,2% de la population active ivoirienne exerce comme travailleurs indépendants dans le secteur agricole ou non-agricole, tandis que 15,1% de la population active est constituée de salariés informels du secteur privé. Les travailleurs indépendants (principalement dans le secteur informel) et les salariés informels travaillent souvent à de faibles niveaux de productivité et de revenus, dans ce qu'il est convenu d'appeler le « sous-emploi ». Le rapport préconise de se concentrer sur la façon d'améliorer la qualité de l'emploi en Côte d'Ivoire.
- 6 La Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) estime que la ZLECA a le potentiel d'augmenter le commerce intra-africain de 15 à 25% d'ici 2040, ce qui représente jusqu'à 70 milliards USD.
- 7 De nombreuses entreprises choisissent de diviser leurs activités en plusieurs petites entités et restent en deçà du seuil pour rester assujetties à l'impôt synthétique. Les entreprises soumises à l'impôt synthétique représentent la moitié des contribuables mais ne paient que 1 % des taxes.
- 8 Selon l'Indice de transformation (BTI) de la Fondation Bertelsmann, la Côte d'Ivoire affiche une amélioration dans l'application de la politique de concurrence de 2 à 4 entre 2006 et 2018.
- 9 www.smefinanceforum.org/data-sites/msme-finance-gap
- 10 Côte d'Ivoire - E-Agriculture Project. Rapport de la Banque mondiale n° PAD 2633.
- 11 La Stratégie Nationale ivoirienne pour l'inclusion financière, adoptée en 2019, vise à faire passer le taux d'inclusion financière de 41 % de la population actuellement à 60 % d'ici 2024.

IFC

2121 Pennsylvania Avenue, N.W.
Washington, D.C. 20433 U.S.A.

CONTACTS

Volker Treichel

vtreichel@ifc.org

Jean-Michel Marchat

jmarchat@worldbank.org

Mahamoud Magassouba

mmagassouba@ifc.org

Sabri Draia

sdraia@ifc.org

[ifc.org](https://www.ifc.org)



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

LA BANQUE MONDIALE

IFC

Société Financière
Internationale